

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-3-13

Séance du jeudi 8 décembre 2011

SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-5 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général au Président du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de valider les principes généraux du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique sur les bases suivantes :

- une intervention forte en direction des entreprises et des acteurs publics dès le démarrage du projet de déploiement du très haut débit,
- une grande vigilance sur les intentions de déploiements des opérateurs privés,
- un déploiement FTTH optimisé en s'appuyant dans la mesure du possible sur les réseaux câblés publics existants,
- une action THD en direction du grand public ciblée prioritairement sur les zones de l'Alsace les moins bien couvertes en haut débit,
- une action transitoire de montée en débit (lorsque le coût à la prise en FTTH est trop élevé,

- une action publique ne s'exerçant que sur les zones où l'initiative privée n'a pas prévu de déploiement en propre,
- un partenariat financier associant l'Europe, l'Etat (Grand Emprunt), la Région, les Départements, les intercommunalités et les communes
- une maîtrise d'ouvrage restant à définir.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the name 'Charles Buttner'.

Charles BUTTNER

Adopté
1 voix contre :
Pierre FREYBURGER